

Jean-Baptiste André Godin à Constant Élisée Alavoine, 9 juin 1883

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (23)

Collation 2 p. (225r, 226v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Constant Élisée Alavoine, 9 juin 1883, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/51231>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [9 juin 1883](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Alavoine, Constant Élisée \(1821-1885\)](#)

Lieu de destination Bohain-en-Vermandois (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin annonce à Alavoine qu'il n'a pu assister à la séance du conseil municipal de Guise au cours de laquelle était examinée sa demande relative à l'arrivée d'une ligne de chemin de fer à Guise ; il l'informe qu'en l'absence de documents précis sur le tracé de la ligne, le conseil municipal a sursis à sa décision. Il l'avertit qu'à titre personnel, il ne peut s'engager à souscrire pour 1 000 F au projet sans savoir si la ligne aboutira près de l'usine du Familistère ou non.

Notes Le 3 décembre 1883, sont déposés à Bohain-en-Vermandois (Aisne) les statuts d'une société pour la construction et l'exploitation d'une ligne de chemin de fer de Guise à Épehy (Somme) par Bohain et le Catelet ; Constant Élisée Alavoine fait partie des fondateurs de la société (voir en ligne :

<https://www.retronews.fr/journal/journal-de-la-ville-de-saint-quentin-et-de-l-arrondissement/9-decembre-1883/615/2727019/2>, consulté le 3 septembre 2023).

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Chemins de fer](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise 9 Juin 1865

Monseigneur et cher collègue,

J'ai le regret de vous dire
que mon circonstance toute
particulière m'a empêché
d'assister à la séance du
conseil municipal de Guise
dans laquelle votre demande
à la ville a été présentée.
Ce n'est donc que sur les ren-
seignements que j'en ai que
je puis vous répondre au sujet d'ici.

Le conseil a pris en sérieuse
considération la demande que
vous lui avez faite, mais il
désirant de documents et de mani-

gements suffisamment
pris sur l'arrivée du che-
min de fer à Guise, le conseil
a jugé à propos de renoncer
à sa décision.

Pour ce qui me concerne
vous me rappeliez les bonnes
dispositions que j'ai faites au
�nvoi des documents, de mon côté,
si je puis que vous maintenir
la différence importante
qui il y aurait pour
moi à l'arrivée de votre
ligne, soit près de l'éta-
blissement éponyme de la
pté, soit sur un autre
point de la ville.

Je suis donc obligé,

Spécialement à l'avance.

Moi aussi, de abandon-
ner ma résolution au
tracé définitif qui sera
fait. Si ce tracé aboutis-
sait près de l'asine,
comme vous me l'avez
fait entendre, je n'étais
pas à vous donner
la consécration de ma
pensée que vous me demandez.

Veuillez agir, Monsieur
et cher collègue, à sou-
haite de mon entière
considération.